

0271268G  
ACADEMIE DE ROUEN  
LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND  
2 RUE PIERRE SEMARD  
27031 EVREUX CEDEX  
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement du Service d'Hébergement et de restauration

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 13

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/06/2022

Réuni le : 28/06/2022

Sous la présidence de : Jean-Michel Diot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du Service d'Hébergement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Modification du règlement du SRH suite aux nouveaux tarifs fournis par la Région et applicables à la rentrée de septembre 2022. Les modifications effectuées sont les suivantes :

- le tarif au ticket pour la prestation est de 4.10€ par repas pour les élèves. Les forfaits demi-pension et internat ont aussi évolué.

- L'inscription à l'internat, dans la limite des places disponibles, est soumise à l'accord du chef d'établissement et valable pour la durée de l'année scolaire. Elle n'est possible qu'avec paiement au forfait.

- Les tarifs de caution d'internat et de location des draps ont été modifiés aussi.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0